

COMPTE RENDU de la reprise de la séance ajournée du 11 janvier 2021 du conseil de la Municipalité de Grosse Ile.

La séance est ouverte par la mairesse, Rose Elmonde Clarke, à 18h30 le 18 janvier 2021 et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau
Nancy Clark
Felicia Clarke
Miles Clarke
Steve Clarke
Jessica Goodwin

Directrice générale: Janice Turnbull

Le projet de résolution suivant, requis par la loi en raison de la réglementation en vigueur dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, est lu et accepté, dans son ensemble, par les membres du conseil tel que présenté.

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré un état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

ATTENDU QUE les décrets subséquents prolongent cet état d'urgence jusqu'au 22 janvier 2021;

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que lorsque la loi prévoit qu'une réunion soit publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

ATTENDU QUE tout conseil municipal peut tenir leurs séances «*en personne*» à condition que les directives de la santé publique soit respectées, particulièrement

celles de la distanciation sociale et de l'hygiène cependant, le public ne peut être présent;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés;

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition de Jessica Goodwin
Appuyée par Nancy Clark

QUE les membres du conseil acceptent que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est présenté par la mairesse, Rose Elmonde Clarke, qui demande si les membres souhaitent y ajouter les points. Aucun point n'est ajouté alors, une motion pour adopter la résolution est présentée par la conseillère Felicia Clarke, appuyée par le conseiller Miles Clarke et adoptée à la majorité.

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Séance du conseil à huis clos
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.4 Approbation des procès-verbaux
 - 1.5 Correspondance
 - 1.5.1 Affaires découlant de la correspondance
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil

- 3.1 Taux d'imposition et frais pour 2021
- 3.2 Acceptation de la soumission – Achat d'un véhicule
- 3.3 Contribution financière COVID-19 – Acquisition d'équipement
- 4. Affaires diverses
- 5. Période de questions
- 6. Clôture de la séance

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres du conseil présents déclarent d'avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2020 et de la séance extraordinaire, aussi tenue le 14 décembre 2020 ainsi que celui de la séance ajournée du 11 janvier 2021. Tous les membres conviennent que les procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions prises par le conseil.

La résolution suivante est proposée par la conseillère Jessica Goodwin :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2020 et de la séance extraordinaire, aussi tenue le 14 décembre 2020 ainsi que celui de la séance ajournée du 11 janvier 2021.

CORRESPONDANCE

Les membres du conseil présents déclarent d'avoir reçu une copie de la liste de correspondance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et aucune affaire ne découle de la correspondance, celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité. Les membres du conseil n'ont pas de questions ni commentaires relatifs à la correspondance.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les conseillers déclarent avoir reçu et révisé la liste des comptes à payer depuis la dernière séance. Aucune question ni commentaire donc,

Il est proposé par Felicia Clarke

D'approuver les comptes à payer pour le mois se terminant le 31 décembre 2020 au montant de 85, 308.80\$; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX - MISE À JOUR

La mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour pour la prochaine séance du conseil de la Communauté maritime qui aura lieu le mardi 19 janvier 2021.

La mairesse est demandée, par la conseillère Nancy Clark, de clarifier un point inscrit à l'ordre du jour concernant les tests de sol.

La mairesse a répondu que l'administration est à la recherche d'options alternatives (autres compagnies disponibles) pour les tests de sol pour aider à réduire les coûts pour les citoyens.

Une demande pour un certificat d'autorisation sera déposée auprès du MELCC concernant le traitement des déchets enfouis durant les périodes d'arrêts de l'ancien incinérateur.

Une autorisation financière pour la Garderie les Elymes pour les places non-subsventionnées – (CM-1910-1371FDT).

Une demande a été déposée pour modifier le contrat de HONCO/LFG – appel d'offres no. 370 – Construction d'un centre de services publics (garage) – ajout d'un pont roulant et une partie de cette dépense est comptabilisée sous le réseau routier artériel par conséquent, la mairesse a voté contre cette demande.

Elle a également informé les conseillers qu'elle n'a pas voté en faveur du règlement CM 2020-07 au montant de 375, 000\$ pour le réseau routier artériel.

Aucune autre intervention n'est faite.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

TAUX D'IMPOSITION ET FRAIS POUR 2021

La directrice générale présente les taux d'imposition et frais pour l'année fiscale 2021, préalablement approuvés lors de l'adoption du budget 2021 par les membres du conseil le 14 décembre 2020.

La résolution suivante est proposée par le conseiller Miles Clarke, conformément au règlement 2006-03 pour chacune des catégories suivantes :

Résidentiel	1.33\$/100\$
Immeuble 6 unités et +	1.33\$/100\$
Immeuble non-résidentiel	2.61\$/100\$

Immeuble industriel

2.89\$/100\$

QUE le nombre de versements par année demeure à six (6).

QUE des frais de vingt-cinq dollars (25.00\$) par chien soient également appliqués.

QUE tous les comptes de taxes en souffrance, conformément au règlement 2006-03, soient assujettis à un taux d'intérêt annuel de 10% plus une pénalité de retard de 0.5% du montant impayé pour chaque mois complet en souffrance jusqu'à un maximum de 5 % par année. Un taux d'intérêt annuel de 15% est appliqué à tous les comptes en souffrance autres que les comptes de taxes.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION ACHAT D'UN VÉHICULE

La directrice générale, Janice Turnbull, présente l'information concernant les soumissions reçues pour l'achat d'un véhicule municipal et les deux (2) sont conformes aux documents de l'appel d'offres.

La conseillère Jessica Goodwin et le conseiller Steve Clarke discutent des informations reçues dans les documents de l'appel d'offres concernant la description technique des deux véhicules.

La résolution suivante est proposée par le conseiller Miles Clarke :

ATTENDU QUE suite à un appel d'offres sur invitation, émis le 30 novembre 2020, les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues pour l'acquisition d'une camionnette de travail 4 x 4 :

Chevrolet Buick GMC de l'Archipel	48, 598.07\$
Plymouth Chrysler des Îles	51, 508.80\$

ATTENDU QUE Chevrolet Buick GMC de l'Archipel a soumis l'offre la plus basse et celle-ci est conforme aux documents de l'appel d'offres ;

QUE la soumission reçue de Chevrolet Buick GMC de l'Archipel au montant de 48, 598.07\$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une camionnette de travail 4 x 4 soit acceptée.

QUE la mairesse, Rose Elmonde Clarke, et la directrice générale, Janice Turnbull, soient autorisées à signer, au nom de la Municipalité de Grosse Île, tous les documents pertinents liés à cette transaction.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE COVID-19 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT

La directrice générale, Janice Turnbull, présente une liste d'équipements afin de réaliser efficacement la recommandation du télétravail dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Tout d'abord, l'acquisition de trois ordinateurs portables configurés pour accéder au serveur à distance et deuxièmement pour mettre à niveau le système téléphonique.

Les conseillers discutent des deux possibilités et la directrice générale est demandée si le système téléphonique actuel est toujours fonctionnel et elle répond oui.

La directrice générale est demandée de présenter d'autres scénarios possibles lors de la prochaine séance.

La résolution suivante est proposée par le conseiller Miles Clarke :

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse Île recevra une aide financière au montant de 24, 019\$ du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU QUE cette contribution a pour but d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances de la municipalité ;

ATTENDU QUE le télétravail, dans la mesure du possible, est fortement recommandé dans le cadre des mesures de santé publique et les lignes directrices établies par le gouvernement du Québec ;

QUE la Municipalité de Grosse Île achète, à même la contribution financière susmentionnée, un nouveau routeur qui sera installé au bureau municipal ainsi que trois (3) ordinateurs portables de Électro Informatique Michaud au coût de 6, 019.43\$ (taxes incluses). Ces ordinateurs seront configurés avec tous les logiciels nécessaires afin de permettre aux employés d'effectuer le télétravail, le cas échéant.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun membre du public n'est autorisé à assister à la séance, laquelle se déroule à huis clos à la suite des recommandations et des mesures énoncées par le gouvernement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Une motion pour lever la séance est donnée par le conseiller Miles Clarke à 19h40.